DÉLIBÉRATION N° 2019/D449

FINANCES

Envoyé en préfecture le 22/11/2019 Reçu en préfecture le 22/11/2019 Affiché le 25/11/2019

ID: 022-200043677-20191115-2019_D449-DE



FINANCES - EMPRUNTS

Afin de de faire face aux dépenses d'investissement 2019 & 2020 présentées lors du débat d'orientation budgétaire, une consultation a été engagée auprès de 3 organismes bancaires pour l'année 2019-2020 :

Montant	Durée (Ans)	Objet du Financement
1 100 000 €	20	TI VALO : Défense incendie à TI VALO -
1 100 000 €	20	LANTIC : Maison de la nature et recouvrement du casier
1 050 000 €	10	PLANGUENOUAL : Chargeuse
1 020 000 €		Bennes de déchèteries & Travaux Process Généris
1 000 000 €	20	PLANGUENOUAL : Gestion des eaux- Exercice 2020

Les propositions sont les suivantes :

Montant	Durée	Taux	Société	Crédit	Banque
	(Ans)		Générale	Agricole *	Postale
1 100 000 €	20		0.95%		
1 050 000 €	10	Fixe	0.57 %		
1 000 000 €	20				1.07 %

Le Crédit Agricole a accordé une enveloppe d'un million d'euros mais n'a pas fait d'offre définitive.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- **DÉCIDE** de contracter auprès de la Société Générale un emprunt d'un montant total de 1 100 000 Euros dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Montant total: 1 100 000 euros

Le prêt est consenti jusqu'au 31/12/2039 et s'amortira sur 20 ans à compter de la date de consolidation fixée au 31/12/2019.

Envoyé en préfecture le 22/11/2019

Reçu en préfecture le 22/11/2019

Affiché le 25/11/2019

ID: 022-20043677-20191115-2019 D449-DE

 Phase de consolidation : D'un commun accord entre la Société Générale et Kerval Centre Armor, il est décidé de procéder à la mise en place d'un tirage de consolidation à « Taux Fixe de Marché » sur le contrat « Taux de Marché » selon les conditions présentées ci – dessous :

Montant : 1 100 000 euros
 Date de départ : 31/12/2019

Maturité: 31/12/2039 (durée 20 ans)
 Amortissement: Trimestriel – Linéaire

<u>Périodicité:</u> Trimestrielle
 <u>Base de calcul:</u> Exact/360
 <u>Taux Intérêts du 31/12/2019 au 31/12/2039: 0.95%</u>

<u>Soulte de rupture des conditions financières</u>: L'emprunteur devra régler à la SG une soulte de rupture des conditions financières correspondant aux coûts de dénouement, pertes et frais supportés ou réputés supportés par la SG résultant notamment de l'absence de décaissement, du non-respect des paramètres d'application du taux tels que figurant dans la Confirmation, de la modification des dates et des montants de remboursement prévus, de l'exigibilité anticipée du Prêt, du remboursement anticipé du Prêt ou encore de la survenance de tout cas de résiliation du Prêt. Dans l'hypothèse où la soulte de dénouement de rupture des conditions financières constituerait un gain net pour la SG, ledit gain sera reversé par la SG à l'Emprunteur.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME A PLOUFRAGAN, le 15 NOVEMBRE 2019

Le Président

Thierry BURLOT

ID: 022-200043677-20191115-2019_D449-DE

COMITE SYNDICAL N°2/2019 LE 15 NOVEMBRE 2019

Convocation du 05 novembre 2019

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-neuf le douze novembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : Mr Thierry BURLOT

	PRESENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	3	3
Procuration		1
	27	28

<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Mr Claude BLANCHARD

Envoyé en préfecture le 22/11/2019 Reçu en préfecture le 22/11/2019 Affiché le ^{25/11/2019}

ID: 022-200043677-20191115-2019_D449-DE

MEMBRES TITULAIRES

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEANCE OU PROCURATION (P)
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)	
	THOMAS	Gilles		
	COUPÉ	Christian	Présent (e)	
	LE CAM	Pierrick	Présent (e)	
	LE BIHAN	Jean-Pierre		Yvon LE JAN (P)
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent (e)	
	MEGRET	Jean	Présent (e)	
	BARBO	Jean-Luc	Présent (e)	
	ANDRIEUX	Thierry	Présent (e)	
LAMBALLE TERRE	DE SALLIER DUPIN	Stéphane		
ET MER	DUBOS	Jean Luc		
	LEMOINE	Yves	Présent (e)	
	NABUCET	Daniel		
	BRIENS	Jean-Pierre	Présent (e)	
	BOSSARD	Sylvie	Présent (e)	
	BURLOT	Thierry	Présent (e)	
SMITOM DE	GEFFROY	Jean-Michel		
LAUNAY LANTIC	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)	
	QUELEN	Marcel		
	LESAGE	Hugues	Présent (e)	
	BLANCHARD	Claude	Présent (e)	
	BOULDÉ	Marie-France	Présent (e)	
	BERTRAND	Jean-Luc	Présent (e)	
	HINAULT	Michel	Présent (e)	
	RAOULT	Maryse	Présent (e)	
	BEUZIT	Bruno		Michel AVRIL
SAINT BRIEUC	RAULT	André		
ARMOR	LOYER	Jean-Yves		Jacky DESDOIGTS
AGGLOMERATION	PRIDO	Pascal	Présent (e)	
	LE MAITRE	Christian	Présent (e)	
	SERANDOUR	Marcel	Présent (e)	
	DARCHE	Patrice		
	LE FUR	Françoise	Présent (e)	
	GUIGNARD	Thibault		Loïc BIDAULT
DINAN	RAMARD	Dominique	Présent (e)	
AGGLOMERATION	LAYEC	Claude	Présent (e)	